

guère prouvé qu'il serait favorablement accueilli.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** Son rapport, sauf erreur, révèle que les sociétés de chemins de fer ont fait savoir qu'elles consentaient à discuter avec leurs employés la question des progrès technologiques.

**L'honorable M. Brooks:** C'est une question très importante.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** En effet. Maintenant que je parle des sociétés, qu'il me soit permis de dire qu'il est tout aussi important de comprendre que les sociétés de chemins de fer, si elles doivent soutenir la concurrence, ne peuvent attacher trop d'importance à la hausse de la productivité et aux progrès technologiques.

**L'honorable M. Brooks:** Nous sommes d'accord.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** Je reprends mon argument du début à savoir que ces sociétés, pour ce qui a trait à l'échelle de leurs tarifs, sont en fait soumises à une réglementation. Elles ne peuvent pas, sans la permission de la Commission des transports du Canada, hausser leurs tarifs, sauf dans certains cas où ceux-ci font l'objet d'une entente. En 1957 et en 1958, elles ont demandé à la Commission et obtenu une hausse des tarifs de 17 p. 100. On a estimé que cela nuirait à l'économie, à tel point que le gouvernement d'alors s'est trouvé forcé de refuser cette hausse. Le gouvernement a décidé plutôt d'accorder une subvention aux chemins de fer. Il s'ensuit que les chemins de fer ne sont pas des entreprises libres; ils n'ont pas droit de regard sur leurs recettes, car ils doivent demander à la Commission des transports du Canada d'approuver toute hausse de tarif.

**L'honorable M. McCutcheon:** Ce n'est pas ce qu'ont dit le premier ministre et le ministre des Transports.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** C'est quand même un fait.

**L'honorable M. McCutcheon:** Je l'admets. Je suis heureux que l'honorable leader du gouvernement le reconnaisse.

**L'honorable M. Thorvaldson:** C'est un des aspects regrettables de la situation.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** A mon avis, ce n'est pas trop regrettable.

**L'honorable M. Thorvaldson:** On aurait dû s'occuper de cette question depuis longtemps.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** Si l'autre endroit avait pu étudier plus tôt la nouvelle loi des transports, on aurait pu peut-être résoudre certains des problèmes.

**L'honorable M. McCutcheon:** Ma foi, on en a eu l'occasion pendant trois ans.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** Bien sûr mais, si je puis m'exprimer ainsi, il y a eu trois années d'obstruction systématique aussi.

**L'honorable M. McCutcheon:** Hier soir, j'ai remarqué que les libéraux faisaient de l'obstruction systématique à leur propre bill.

**L'honorable M. Hayden:** Règlement.

**L'honorable M. Roebuck:** L'honorable leader du gouvernement a la parole et...

**L'honorable M. McCutcheon:** Ne racontez pas de sornettes.

**L'honorable M. Roebuck:** Les honorables représentants d'en face qui interrompent n'ont pas demandé s'ils pouvaient poser une question.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** L'honorable chef de l'opposition l'a demandé. Peu m'importent les questions.

**L'honorable M. Roebuck:** Je m'oppose à ce barrage continu qui vient d'en face.

**L'honorable M. Choquette:** Mais les applaudissements que vous recevez de votre côté sont bien accueillis.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** Je pense, honorables sénateurs, qu'il y aurait lieu de revenir à notre...

**L'honorable M. McCutcheon:** Oui, à notre attitude généralement amicale les uns envers les autres.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** Oui, je crois que nous pouvons très facilement faire cela parce que nous y sommes bien habitués.

Pourrais-je aborder le deuxième point qui a trait aux compagnies? Elles n'ont pu augmenter leurs revenus en majorant leurs tarifs, même lorsque ces majorations avaient été autorisées par la Commission des transports, et on leur a accordé des subsides variant entre 95 et 100 millions de dollars par année. Il résulte, en effet, de ce gel des tarifs, —je n'hésite pas du tout à l'affirmer en ma qualité de membre du gouvernement—qu'il est très douteux que des négociations collectives vraiment efficaces aient eu lieu pendant